



TABLEAU D'AVANCEMENT

Major Encadrement – Session 2026

FLASH INFO :

FO Justice informe l'ensemble des personnels concernés du lancement officiel du tableau d'avancement pour l'accès au grade de Major Pénitentiaire – Filière Encadrement au titre de l'année 2026.



- ▶ Le nombre d'agents à promouvoir s'élève à **94**
- ▶ Peuvent être promus les Brigadiers-Chefs Pénitentiaires – Filière Encadrement ayant atteint le 2^{ème} échelon et comptant au 31 décembre 2026 au moins un an de services effectifs dans le grade.
- ▶ Date de transmission des propositions : **avant le 22 juin 2026**
- ▶ Date de publication des résultats : **à compter du 1^{er} août 2026**
- ▶ Date d'effet de la promotion : **1^{er} janvier 2026**
- Pour rappel, la promotion au grade de Major Pénitentiaire – Filière Encadrement n'est soumis à aucune mobilité.

Nous invitons les agents remplissant les conditions à se rapprocher rapidement de leur hiérarchie et de leurs représentants FO Justice !

